

Cours d'éducation à la sexualité : les ressources communautaires détiennent l'expertise

Montréal, le 31 août 2015 - Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS) accueille avec enthousiasme le retour des cours d'éducation à la sexualité de la maternelle au secondaire 5. Le RQCALACS appuie toutefois les propos de Lorraine Normand-Charbonneau, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), qui attend « des partenariats avec des services communautaires et des professionnels qui ont plus de connaissances » (Radio-Canada, 31 août). Rappelons que les CALACS ont plus de 35 ans d'expérience en prévention et sensibilisation auprès des jeunes du secondaire sur la problématique des agressions à caractère sexuel, notamment les mythes et préjugés, le consentement, l'hypersexualisation, la cyber violence sexuelle et la promotion des relations égalitaires.

À ce sujet, le RQCALACS en partenariat avec des chercheuses de l'UQAM vient de recevoir du financement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la science pour un projet d'élaboration d'un programme de prévention des agressions sexuelles auprès des jeunes du secondaire. « Nous croyons que les CALACS qui sont présents sur le terrain depuis plus de 35 ans, pourront être prêts à offrir un programme commun auprès des jeunes, basé à la fois sur leur expertise mais également sur les connaissances empiriques les plus à jour à propos des agressions sexuelles et des interventions préventives efficaces » déclare Mélanie Sarroino, agente de liaison du RQCALACS.

Le projet vise aussi le déploiement de stratégies visant les parents et le personnel scolaire. D'ailleurs, plusieurs commissions scolaires et écoles provenant de toutes les régions du Québec ont confirmé leur engagement en tant que partenaires dans ce projet. Les commissions scolaires participantes se sont engagées à libérer des périodes pour intégrer les activités du programme de prévention pendant les heures de cours, à soutenir l'implantation du programme dans leur milieu scolaire, notamment par l'organisation nécessaire et la mobilisation de l'équipe école et à diffuser les informations relatives au programme auprès des parents » explique Mélanie Sarroino. « La participation des Commissions scolaires est néanmoins volontaire, rappelle Mélanie Sarroino, nous comptons sur le Ministère de l'éducation pour faire la promotion de notre programme de prévention afin d'offrir aux écoles du Québec, non seulement des outils didactiques pour les cours en matière d'éducation sexuelle, mais également les personnes ressources à même d'intervenir auprès des jeunes sur ces questions. »

La prévalence élevée des violences sexuelles, de même que les problématiques connexes comme la violence sexuelle via Internet ou la forte présence des stéréotypes dans les médias, rappellent la nécessité de mobiliser les organismes spécialisés pour collaborer avec le milieu scolaire.